

# PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE DE JUDO

**Année 2009 - 2010**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H00							
9H00	Ménage	Institut Rural		Institut Rural	École Primaire		
10H00			Centre de Loisirs				
11H00							
12H00							
13H30	Ecole Sainte Anne	Ecole Primaire		Ecole Sainte Anne	Ecole Primaire		
14H00							Judo
15H00							
16H00							
17H00			Judo				
18H00		Aïkido					
19H00					Aïkido		
20H00							
21H00					Judo		
22H00							
23h00							

Ecole maternelle publique  
 utilisation tous les après midi en septembre  
 utilisation les mardis et vendredis  
 en matinée au mois de juin

# REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DE JUDO

Tout utilisateur de cette salle est tenu de se conformer au présent règlement.

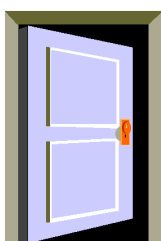
**Interdiction de fumer et de manger**



## SECURITE

En quittant les lieux, faites le tour de la salle, des vestiaires et des toilettes, vérifiez

- que la lumière est éteinte
- que les fenêtres sont fermées
- que les portes sont fermées à clé



## PRATIQUE DES ACTIVITES

Le passage des vestiaires aux tatamis se fera en chaussons ou claquettes, **le travail sur les tatamis se fera OBLIGATOIREMENT pieds nus**. Il est même fortement recommandé d'avoir une tenue de rechange (évite intrusion de sable, poussière, ...)

Des sacs poubelles sont à disposition pour évacuer tout pansement portant des traces de sang, bouteille d'eau,

...

## CHAUFFAGE

Le chauffage est programmé en fonction des plages horaires d'utilisation. Signalez au bureau des associations tout dysfonctionnement.



**Si vous constatez une anomalie à votre arrivée dans la salle**(porte ouverte, lumière allumée, ...)

Signalez immédiatement les problèmes constatés au bureau des associations — **Fiche constat**